



Préparation au concours de Professeur de la Ville de Paris en EPS



► Objectifs

- Préparer à la réussite du concours de Professeur de la Ville de Paris en EPS :
 - 1- Préparation aux épreuves théoriques d'admissibilité et pratiques sportives
 - 2- Préparation aux épreuves d'admission (stage et préparation à la leçon d'EPS)
- Offrir une formation complémentaire aux étudiants en M1 et M2 inscrits à l'UFR STAPS avec une possibilité d'intégration professionnelle

👥 Public et prérequis

- Être titulaire de la licence STAPS
- Avoir un Master ou être inscrit en M2
- Peuvent être acceptés les étudiants inscrits en M1, sous réserve de l'accord de la commission pédagogique

⚙️ Organisation

- Formation organisée 1 année sur 2, en fonction de l'ouverture du concours
- 40 h de cours magistraux, 64 h de travaux pratiques et 10 h de stage optionnel
- Nombre de participants : minimum 20 - maximum 40

👥 Équipe pédagogique

- Cécile Dubeau, Paul-Jean Simon
- Claude Berthelot (gymnastique), Luc Collard (natation), Corinne Fantoni (athlétisme), Philippe Renaud (basket)
- PVP en poste pour la formation aux oraux

🔍 Les plus / Compétences acquises

- L'UFR STAPS dispose d'une pratique de formation en enseignement primaire et d'un réseau qui permet de proposer une mise en stage des candidats auprès de professeurs de la Ville de Paris déjà en exercice
- Préparation aux oraux et mises en situations professionnelles
- 2 écrits blancs (possibilité d'envoi pour candidats à distance)
- La plupart des cours sont disponibles sur Panopto

Responsables d'enseignement

Cécile Dubeau, PRAG,
Paul-Jean Simon, PRCE,
Université Paris Descartes, UFR STAPS

📅 Calendrier

Octobre à mai

⌚ Durée

114 heures + 10h de stage optionnel

📍 Lieu de formation

UFR STAPS
1, rue Lacretelle - 75015 Paris

€ Tarifs**

Professionnels, avec ou sans prise en charge : 700 €
Diplômés de - de 2 ans* : 500 €
Etudiants* : 500 €

* Sur présentation de justificatifs

**Sous réserve de modifications par le Conseil d'Administration de l'université

Code formation : ACST001

Programme

- 1- **Préparation à l'épreuve écrite n°1 : Composition relative à l'éducation générale et à l'éducation physique et sportive appliquée à l'école élémentaire**
 - Méthodologie de l'écrit 1
 - L'activité de l'enseignant en EPS et dans le système éducatif
 - Contribution de l'EPS à l'éducation de la santé
 - La gestion de l'hétérogénéité et le développement de l'élève
 - Situation ludique, plaisir et apprentissage
 - Acquisition des compétences en EPS
 - La socialisation et la citoyenneté en EPS
 - S'approprier une culture physique sportive et artistique en EPS

- 2- **Préparation à l'épreuve écrite n°2 : Composition relative aux connaissances didactiques et pédagogiques appliquées à l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire à partir d'un document pédagogique**
 - Les activités athlétiques à l'école primaire
 - Les activités gymniques à l'école primaire
 - Les activités d'orientation à l'école primaire
 - Les jeux de lutte à l'école primaire
 - Le savoir nager à l'école primaire
 - Les jeux traditionnels et sports collectifs à l'école primaire
 - La danse à l'école primaire

- 3- **Écrits blancs** (2 en écrit 1 et 2 en écrit 2)

- 4- **Préparation aux épreuves pratiques**
 - Sauvetage - Natation
 - Gymnastique
 - Athlétisme
 - Basket-ball
 - Préparation aux oraux

- 5- **Stage** (optionnel)

- 6- **Préparation aux oraux** : TD de méthodologie de l'oral et oraux blancs



Modalités d'inscription

Dépôt de candidature et inscription via l'application **C@nditOnLine** :
<https://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa>